Paris (75)
Réhabilitation d'un immeuble de bureaux au 189 rue de Vaugirard

HQE BD
BREEAM
RE2020
Décret tertiaire 2050

Maître d'Ouvrage / Client : THEOP
AMO Développement durable : Vizea
BET environnement : Vizea
MOE et BET : HARDEL LE BIHAN, SEDRI, SCYNA4, ELIOTH, META, RISK CONTROL, GE-CO

Durée de la mission : 3 ans (2023-2026)

Coût travaux : 15 M€ HT

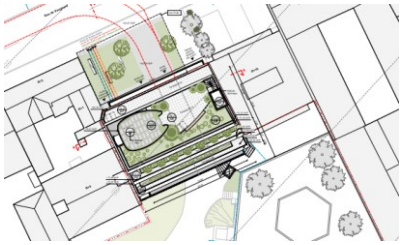

Programme prévisionnel :
- → Rénovation du bâtiment de bureaux en R+9 – environ 3200m²
- → Création d'une zone restauration avec vue panoramique
- → Façade sur rue réalisée en coopération avec Olafur Eliasson
- → Création d'une extension de la façade sur cour

Enjeux clés du développement durable :
- → **Performance énergétique** : extension soumise à la RE2020, décret tertiaire seuil 2050 sur l'ensemble du bâtiment
- → **Biodiversité et végétalisation** : végétalisation des toitures
- → **Confort d'été** : STD réalisée pour attester du confort d'été
- → **Performance environnementale** : façade à isolée en fibre de bois, béton CEM III/B
- → **Certifications environnementales** : HQE BD niveau très performant

Mission : AMO développement durable et BET environnement de la programmation à la livraison

RE 2020
RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE

HQE
BÂTIMENT
DURABLE

L'opération prévoit la réhabilitation d'un immeuble de bureaux situé au 189 rue de Vaugirard à Paris. L'objectif est de donner au bâtiment un geste architectural marqué tout en lui associant une forte ambition environnementale. Il bénéficiera d'une extension de façade en bois et d'un travail sur le design de façade existante pour donner au quartier une dynamique moderne.

Le projet ambitionne l'atteinte des certifications HQE BD au niveau très performant. Cela se traduit entre autres par la mise en place d'actions telles que la végétalisation des toitures et des terrasses qui s'inscrit dans une dynamique de verdissement de la ville. L'atteinte du seuil 2050 du Décret tertiaire ainsi que de la RE2020 pour la partie extension inscrivent ce projet dans une démarche de sobriété énergétique. Vizea, en charge de l'AMO environnementale et de la conception thermique et énergétique du bâtiment, assure le suivi et la qualité environnementale à tous les stades du projet (programmation, conception, réalisation, livraison) et assiste THEOP dans la certification environnementale de ce bâtiment.